



Procédure de dépôt d'un projet numérique

1

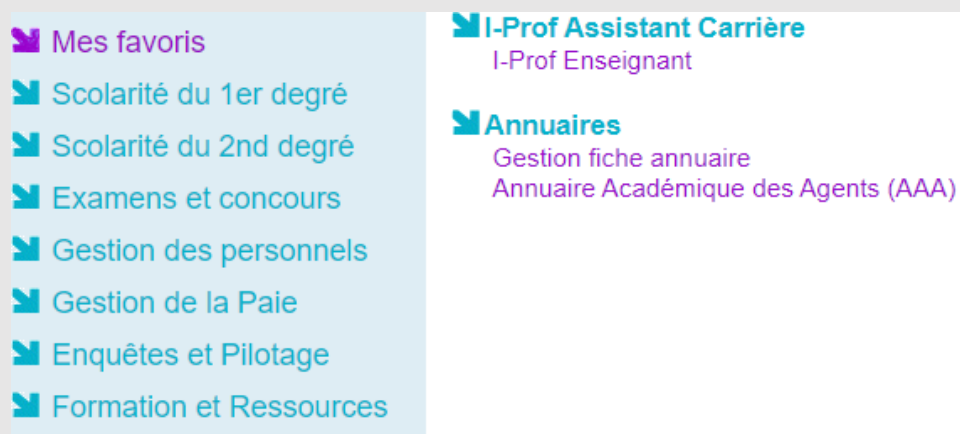
Rendez-vous sur votre portail Arena

<https://extranet.ac-orleans-tours.fr/arena/pages/accueil.jsf>



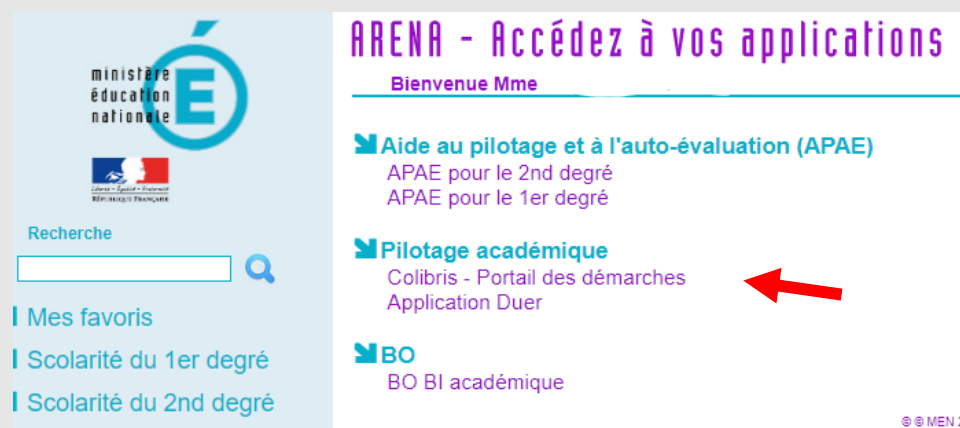
2

Cliquez sur « Enquêtes et Pilotage »

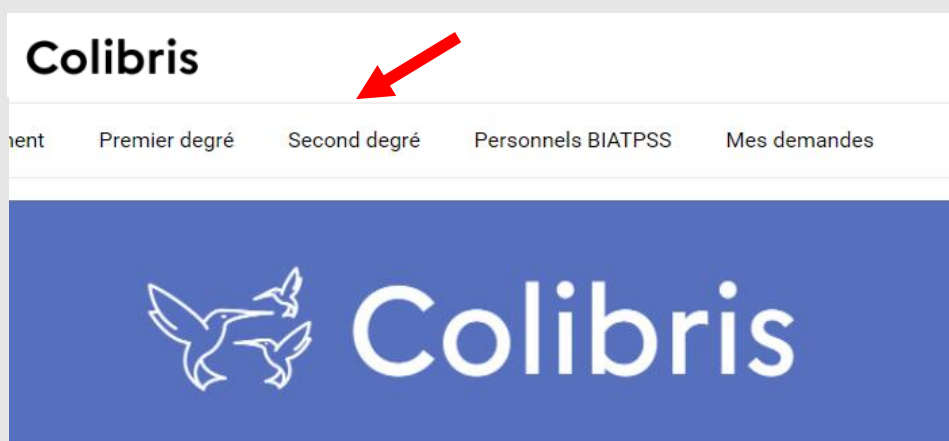


3

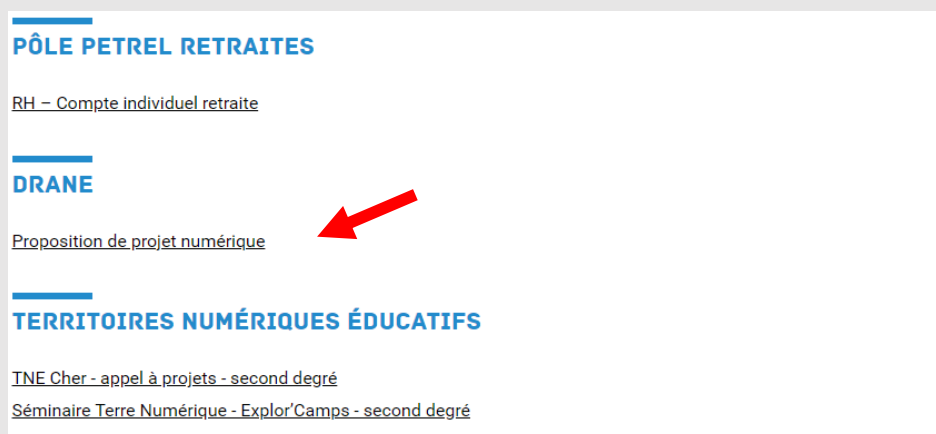
Cliquez sur « Colibri – Portail des démarches »



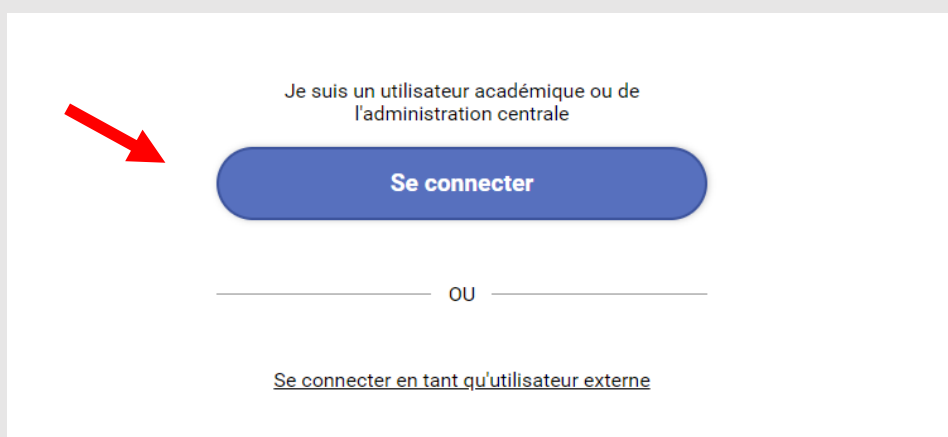
4 Cliquez sur « Second degré »



5 Cliquez sur « Proposition de projet numérique »



6 Cliquez sur « Se connecter »



7

Cliquez sur « Suivant »

PROPOSITION DE PROJET NUMÉRIQUE

Dans le cadre du développement des usages pédagogiques numériques, des professeurs ou CPE proposent des projets pédagogiques numériques pour lesquels ils seront rémunérés en Indemnités pour mission.

Ce formulaire est destiné à recueillir ces projets.

Les projets pourront être déposés tout au long de l'année scolaire et avant le 15 avril 2023. La sélection pour le numérique (GIPN) et les projets retenus se voient attribuer des IMP. Une fois réalisée, le projet est validé par les inspecteurs référents et la Drane. La rémunération pour services faits est ensuite versée.

Suivant

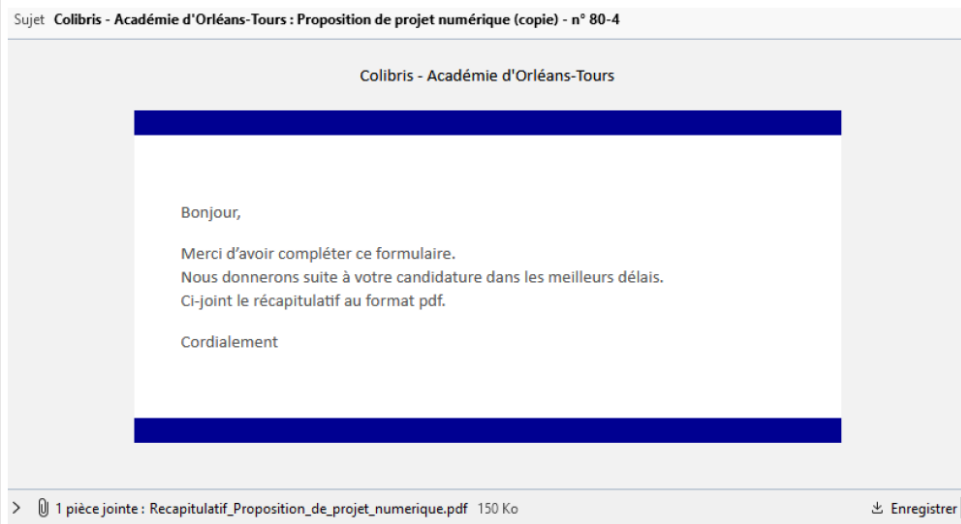
Abandonner

8

Remplissez le formulaire et validez-le

9

Vous recevez la confirmation de dépôt du projet par courriel



10

Le projet est soumis à la validation du chef d'établissement qui reçoit une notification

Sujet Colibris - Académie d'Orléans-Tours : Proposition de projet numérique (copie) - n° 80-4

Colibris - Académie d'Orléans-Tours

Bonjour,

Prenom Nom vient de formuler une demande de "Proposition de projet numérique (copie)"
Ci-joint le récapitulatif au format pdf.

Votre avis est requis pour valider cette demande :

<https://demarches-orleans-tours.colibris.education.gouv.fr/proposition-de-projet-numerique-copie/4/>

Cordialement

> 1 pièce jointe : Recapitulatif_Proposition_de_projet_numerique.pdf 150 Ko

11

Vous recevez l'avis du chef d'établissement

Sujet Colibris - Académie d'Orléans-Tours : Avis Proposition de projet numérique (copie) - n° 80-4 par la direction de l'école

Colibris - Académie d'Orléans-Tours

Bonjour,

Votre demande a reçu un avis du chef d'établissement : Avis très favorable

Commentaire : « Projet intéressant »

Pour toute autre précision concernant cet avis, nous vous invitons à le contacter.
[redacted] [@ac-orleans-tours.fr](mailto:[redacted]@ac-orleans-tours.fr)

Cordialement

12

S'il est validé, le projet est examiné par la Drane en concertation avec le Groupement des inspecteurs pour le numérique (GIPN). La Drane vous informe de la décision et vous accompagne, le cas échéant, dans la mise en œuvre de votre projet